

PAR COURRIEL

Montréal, le 12 janvier 2021

[REDACTED]

N/Réf. : AI2021-121

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des renseignements et à des documents détenus par l'Office québécois de la langue française

[REDACTED]

En réponse à votre demande d'accès à l'information du 15 décembre 2020 en vue d'obtenir le nombre d'entreprises de compétence fédérale ayant leur siège social au Québec a) inscrites à l'Office, b) qui ont un certificat de francisation, c) qui obtiendront leur certificat de francisation d) qui n'ont pas commencé le processus de francisation ainsi que la proportion d'entreprises de compétence fédérale certifiées par rapport aux autres entreprises certifiées, nous vous informons, après analyse, que nous ne détenons aucun document correspondant aux critères de votre demande.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de la *Loi sur l'accès*,

[REDACTED]

Émilie Rousseau

aces.information@oqlf.gouv.qc.ca